



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

par Marie-Céline Corbeil



Bonjour !

Je participerai au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 15-16 et 17 juin prochain. C'est une occasion en or pour les directions municipales de prendre connaissance des nouveaux enjeux municipaux au niveau de la législation et des nouveaux programmes. De nombreux ateliers nous sont offerts également touchant des sujets d'intérêt municipal. Il s'agit d'une occasion également pour consolider notre réseau, ce qui est précieux car l'entraide est grande entre les municipalités pour faire face aux différents défis de la gestion d'une municipalité.

Une communauté nourricière à Val-Joli! C'est quoi? C'est une occasion de rapprocher les citoyens de Val-Joli des producteurs agro-alimentaires sur leur territoire. Manger local des produits frais et de chez-nous! Nous lançons l'invitation à tous les producteurs de Val-Joli, même les jardiniers amateurs qui ont des surplus de leur jardin, ainsi que les transformateurs afin de vous faire connaître dans l'édition de juillet des Nouvelles de Val-Joli. C'est gratuit, simplement envoyer votre carte d'affaire ou vos informations avec quel produit vous produisez pour que les citoyens de Val-Joli vous connaissent! Même les bonnes tartes, confitures, beurre d'érable par exemple ont besoin d'être découverts! N'hésitez pas à répondre à notre invitation, consultez l'annonce dans cette édition des Nouvelles de Val-Joli, on a hâte de vous découvrir!

On se reparle en juillet!

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale

Mot du maire

Bonjour à tous,

La municipalité est à refaire le plancher du garage municipal pour le mettre chauffant. Cela rendra le travail des employés plus confortable et lorsque les équipements seront dans le garage ils seront sur un plancher sec. Alors nous couperons de beaucoup l'humidité ce qui devrait être moins dur sur les équipements. Ces travaux sont faits avec une aide financière de l'ordre de 75% du coût des travaux.

Nous procéderons à des travaux très importants au bâtiment de surpression qui alimente le réseau route 249/rang 10 car le système de pompage est trop élevé par rapport à l'usine de filtration. Nous abaisserons les pompes de 6 pieds ce qui devrait régler le problème de perte de pression d'alimentation en eau. J'espère de tout cœur qu'on règle définitivement le problème car c'est un casse-tête journalier pour vérifier que les citoyens ne manquent pas d'eau. Nous vous demandons votre collaboration car il y aura des coupures en alimentation d'eau volontaire à quelques occasions pour vous alimenter de façon temporaire durant les quelques semaines de travaux.

Lors des fortes pluies de l'autre semaine, un ponceau du rang 10 a été emporté par l'eau car l'embouchure du ponceau a été bloqué par l'affaissement du remblai sur le bout. Dans le chemin Raymond nous avons 3 ponceaux en parallèle sur le même cours d'eau et deux ont été obstrués à 50% par des troncs d'arbres. Alors nous avons été chanceux car seulement le dessus du chemin a été lavé.

Un petit rappel sur votre ponceau de votre entrée pour votre résidence. N'oubliez pas qu'il vous appartient et c'est de votre responsabilité de l'entretenir et de vérifier qu'il est encore en bonne état car nous aurons encore de fortes pluies dans l'avenir. Cela vous évitera de grande déception. Les ponceaux de métal pourrissent par le fond et vous pensez qu'ils sont encore bon et lors de gros orages vous constatez le résultat et vous êtes déçu.

Rolland Camiré
Maire





PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-07

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-CÉLINE CORBEIL, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI, MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS :

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement de zonage.

QUE lors de la séance tenue le 6 juin 2022, le conseil de la Municipalité de Val-Joli a adopté, par résolution, le **PREMIER** projet de **règlement numéro 2022-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-6 dans le but d'harmoniser les normes concernant l'abattage d'arbres suite à l'adoption par la MRC du Val-Saint-François du règlement régional 2020-04 et du règlement de concordance 2020-02 et plusieurs autres dispositions**

QU'une assemblée publique de consultation sur le **PREMIER** projet de règlement aura lieu :

le 4 juillet à 20h00,

à la salle du conseil située au 500, route 249, Val-Joli

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de règlement vise à:

- Harmoniser les normes concernant l'abattage d'arbres suite à l'adoption par la MRC du Val-Saint-François du règlement régional 2020-01 et du règlement de concordance 2020-02;
- Modifier certaines marges de recul dans les zones ID-8, ID-10, ID-21, C-7, C-9, Rd-2 et Rd-3
- Permettre les conteneurs comme bâtiment accessoire résidentiel sous certaines conditions;
- Introduire des dispositions portant sur les poulaillers urbains
- Autoriser les abris d'auto pour automobiles en cours arrière toute l'année;
- Retirer les usages résidentiels actuellement permis dans la zone C-10.

DONNÉ À VAL-JOLI, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2022.

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière-trésorière

Rappel 3e versement de taxes

Le troisième versement des taxes est le 29 juin 2022.

MOT DE L'URBANISTE

par Frédérick Bernier



Demandes de permis de piscines

Questions/ Réponses

Ai-je besoin d'un permis pour l'installation d'une piscine ?

Oui. Idéalement prévoir un délai de 15 jours pour la délivrance d'un permis pour l'installation d'une piscine surtout lors de la période estivale.

Quels documents ai-je besoin pour l'obtention d'un permis de piscines ?

- Le formulaire de demande permis complété
- Un plan d'implantation de la piscine sur votre terrain

Il est également conseillé de contacter l'inspecteur municipal avant même l'achat de la piscine. De cette façon, vous serez assurée que la dimension de piscine que vous envisagez est conforme aux normes d'implantations de la Municipalité de Val-Joli ainsi que le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles.

Les permis sont valides pour une période de 1 an. Il n'est jamais trop tôt pour faire sa demande de permis!



Municipalité de Val-Joli

RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2021)

La Municipalité de Val-Joli avait prévu pour ses activités financières à son budget 2021 des revenus et des dépenses de fonctionnement et d'investissement équilibrés de 1 701 653\$.

L'exercice financier s'est terminé avec un excédent d'exercice à des fins fiscale de 102 337\$ s'expliquant par des revenus non budgétés et des dépenses non réalisées pour la tenue d'élection et en salaire et en déneigement. Notons également que la conversion de l'éclairage au public au DEL a généré des économies de plus de 3500\$ comparativement à l'année précédente .

FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2021

Au niveau des investissements, la municipalité a remplacé la génératrice qui dessert le poste de pompage d'eau usées de la route 143, converti au DEL l'éclairage de la patinoire, du terrain de balle et du parc au parc du rang 10 grâce à une subvention d'Hydro Québec qui nous a permis d'économiser plus de 14 000\$ pour la fourniture du matériel, seuls les coûts de remplacement des luminaires étaient assumés par la municipalité. La boîte du camion Inter a été remplacée et nous avons également installé une nouvelle clôture au garage municipal.

Au niveau des infrastructures routières, nous avons réalisé les travaux prévus au PIRL (Plan d'intervention en infrastructures locales) pour les travaux de réfection du 11e rang conjointement avec la ville de Windsor. À la demande des citoyens du secteur, nous avons pavé les rues Saint-Antoine, Thomas O'Donnell, de la Falaise, Du Rocher, Bourassa et Des Fossés. Nous avons pavé l'approche pour le chemin Kendall afin d'assurer la sécurité des usagers en augmentant la courbe d'approche.

Toujours au niveau des infrastructures nous avons procédé à la réfection complète du stationnement municipal. Ces travaux étaient prévus depuis fort longtemps vu l'état du pavage qui était très dégradé.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.e.n.c.r.l., vérificateur de la Municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Joli et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2021. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

En terminant, je souhaite rassurer les résidents du 10e rang et de la route 249 desservis par le poste de surpression quant à la situation de baisse de pression dans le réseau lors de fortes demandes. Nous allons réaliser des travaux en 2022 afin que le plancher du poste de surpression et les pompes soient abaissés, ce qui va régler la situation complètement. Ces travaux seront financés par la TECQ ce qui n'occasionnera pas de frais supplémentaires aux propriétaires concernés. Je tiens à vous remercier pour votre grande collaboration.

Rolland Camiré,
maire



**Fête nationale du Québec
et Fête du Canada**

**Les bureaux municipaux
seront fermés le 24 juin et
1er juillet.**



Journée de l'arbre et distribution de compost



La municipalité de Val-Joli a récidivé encore cette année en participant à la journée de l'arbre. En plus des 14 tonnes de compost, 900 arbres de différentes essences ont été donnés aux citoyens de Val-Joli. Une très bonne participation encore cette année. Il faut savoir que le compost donné provient de la cueillette annuelle des matières compostables dans Val-Joli. Une bonne raison de poursuivre le compostage domestique!

Gilles Perron, conseiller



Invitation aux producteurs de Val-Joli



Nous lançons l'invitation à tous les producteurs de Val-Joli, même les jardiniers amateurs qui ont des surplus de leur jardin, ainsi que les transformateurs afin de vous faire connaître dans l'édition de juillet des Nouvelles de Val-Joli. C'est gratuit, simplement envoyer votre carte d'affaire ou vos informations avec quel produit vous produisez par courriel : secretariat@val-joli.ca ou nous contacter du mercredi au vendredi au 819-845-7663 p. 1



Balle molle

Une rencontre est prévu le 14 juin à 18h30 au terrain du Parc du Rang 10.

Le comité des Loisirs fera le point sur le déroulement de la saison.

Des places sont encore disponible pour le groupe 2 : 8 à 10 ans.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter par courriel: secretariat@val-joli.ca ou par téléphone du mercredi au vendredi au 819-845-7663 p. 1



Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca

Frédéric Bernier, insp., P.2, urbanisme@val-joli.ca

Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca

500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8

NOUS SOMMES FERMÉS LES MARDIS.
LUNDI 9H-12H, 13H-16H ET MERC.- VEND.

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727

Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté

Siège 2 : Philippe Verly

Siège 3 : Gilles Perron

Siège 4 : Raymond Côté

Siège 5 : Jonathan Morin

Siège 6 : Johanne Maurice



@municipalitevaljoli
@valjoliloisirs